



Blonay, le 1^{er} avril 2022

**Préavis N° 08-2022 relatif au budget 2022 du Fonds
Culturel Riviera (FCR)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 29 mars 2022 présidée par Monsieur Jean-Luc Bürgy, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N°08-2022,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité avec 61 voix, moins 3 avis contraire et 6 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2022 du Fonds Culturel Riviera (FCR).

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 mars 2022.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Jean-Luc Bürgy



La secrétaire

Ariane Wunderli